



Décision N° : DG/SG/DPS/DRH40/2024
Casablanca, le **21 JUIN 2024**

APPEL A CANDIDATURE LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHEES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement d'un Chef de Projet.

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CANDIDAT

Relevant de la Direction Infrastructures, Equipements et Maintenance, ses missions consistent à :

- Assurer la réalisation des études techniques et/ou de faisabilité économique liées au développement d'infrastructures, des équipements de l'Office et à la préservation du patrimoine ;
- Assurer le suivi opérationnel de la mise en œuvre des projets de construction et / ou de rénovation / réhabilitation des infrastructures et d'acquisition des équipements de l'Office depuis les études techniques jusqu'à la réception définitive en veillant au respect des conditions techniques, de qualité, de coûts, de délais et de sécurité ;
- Concevoir les nouvelles infrastructures et / ou projets de réhabilitation des infrastructures de l'Office (Halles, CAPI, PDA, VDP, MG, ...)
- Elaborer les termes de références pour les appels d'offres relatifs aux infrastructures et aux équipements et les soumettre à la hiérarchie pour validation ;
- Assurer la coordination avec les différents intervenants dans la réalisation des projets d'infrastructures et veiller à l'obtention des autorisations nécessaires (terrains, autorisations de construire, ...)
- Assurer la relation avec les prestataires dans le respect des normes définies en matière de sous-traitance et apporter un appui administratif pour assurer leur paiement ;
- Superviser l'exécution des travaux in situ en se dotant d'outils de pilotage : Animation des réunions périodiques de chantier avec l'ensemble des intervenants (maîtrise d'ouvrage, organismes de contrôle, prestataires), ... ;



www.onp.ma

- Analyser et valider les rapports périodiques d'avancement des études et des travaux de réalisation des projets d'infrastructures, analyser et recommander l'approbation des livrables des différentes études par la hiérarchie et les entités concernées ;
- Animer l'équipe des ingénieurs de projet et des techniciens de travaux sous sa responsabilité et assurer son encadrement ;
- Participer à la validation et visas de maîtrise d'œuvre sur les études fournies par les prestataires et à la réception provisoire et définitive des infrastructures et équipements.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS - CANDIDAT EXTERNE / CDI	CONDITIONS – CANDIDAT INTERNE / CDI
<ul style="list-style-type: none"> • Être de nationalité marocaine ; • Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie civil ; • Avoir une expérience minimale de 5 années (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dans le domaine BTP et/ou Génie Civil dont 3 années au moins dans la gestion des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être classé à l'échelle 10 ou plus ; • Être titulaire d'une licence ou plus ; • Justifier d'une ancienneté minimale de 5 ans (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dans le domaine BTP et/ou Génie Civil, dont 3 ans dans un poste de responsabilité à l'ONP au rang de Chef de Service.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation ;
- Copie des diplômes ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action en rapport avec les attributions du poste souhaité.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus, avant le 05 JUIL 2024 à 16h30, d'envoyer leurs dossiers de candidature **constitués des pièces de l'article 4** (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.



Le Secrétaire Général
BOUMÉHRAZ Abdelhak

Conditions - candidat interne statutaire :

- Les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience requise autre que l'expérience acquise à l'ONP (**NB** : attestation de travail ONP n'est pas exigée) ;
- La condition « être classé à l'échelle 10 ou plus » concerne uniquement les candidatures des agents statutaires.